

Animal on est mal*

La collection du Musée de la Chasse et de la Nature revisitée par Richard Fauquet

Gilles Aillaud, Bertille Bak, Damien Cabanes, Jean Carriès, Johan Creten, Alexandre-François Desportes, Richard Fauquet, Fischli/Weiss, Walton Ford, Jean-Charles Hue, Nicolas Kennett, Laurent Le Deunff, Rainier Lericolais, Didier Marcel, Patrick Neu, Présence Panchouette, Shimabuku, Daniel Schlier, Elmar Trenkwalder, Xavier Veilhan, Paul de Vos ou atelier, céramiques du XVIII^e siècle, tapisseries du XVI^e au XX^e siècle

24 septembre 2016 – 22 janvier 2017



Les quatre éléments (détail), Flandres XVI^e ou XVIII^e siècle
© Musée de la Chasse et de la Nature photo : Sylvie Durand

* titre d'une chanson de Gérard Manset, sortie en 1968

Contacts : Isabelle Fabre, Responsable de la communication > +33 1 76 21 13 26 > ifabre@fraciledefrance.com
Magda Kachouche, Attachée de presse > +33 6 84 45 47 63 > mkachouche@fraciledefrance.com

Le frac île-de-france et la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire accueillent le Musée de la Chasse et de la Nature au château de Rentilly, ainsi que dans la Salle des Trophées, en invitant l'artiste Richard Fauguet à assurer le commissariat de l'exposition conçue à partir des collections du Musée. En puisant aussi bien dans les œuvres anciennes que contemporaines de la collection et en y associant d'autres pièces prêtées exceptionnellement pour l'exposition, Richard Fauguet nous propose une mise en abîme de l'imaginaire du château, intrinsèquement lié à celui de la chasse, invitant ainsi la nature et le monde animal à entrer à l'intérieur du château.

Un ensemble très rarement montré de tapisseries du 16^{ème} siècle à nos jours issues des collections du Musée structure l'espace d'exposition. Ces très grandes tentures deviennent des peintures-écrans permettant au paysage de pénétrer à l'intérieur du château et font ainsi écho au projet de Xavier Veilhan, qui a transformé celui-ci en surface de projection du parc environnant. Le château se fond dans la nature qui l'entoure et qui, à son tour, s'introduit dans ses murs.

Les tapisseries dessinent un parcours labyrinthique, où l'on découvre petit à petit les œuvres, petites sculptures, céramiques et peintures. Elles composent un bestiaire qui traverse allègrement les époques et fait s'entrechoquer les styles et les techniques les plus divers.

Un ensemble de têtes d'animaux en céramique présenté à la manière d'une pièce montée a pour pendant des céramiques de Johan Creten et Elmar Trenkwalder et instaure un jeu entre pièces artisanales et vernaculaires et œuvres contemporaines. C'est une composante récurrente dans l'œuvre de Richard Fauguet, qui puise souvent dans l'art « modeste » et les techniques ou médiums artistiques jugés désuets, instaurant ainsi une certaine porosité entre des domaines a priori incompatibles. Le même type de « collage » se retrouve entre une collection d'armes anciennes dont le mécanisme très sophistiqué fait face à une pièce de Xavier Veilhan, composée d'une série de fusils très stylisés.

Un ensemble de peintures de Daniel Schlier représentant des chiens regardant des œuvres se trouve placé en vis-à-vis avec une œuvre de Richard Fauguet, *Molécule de chien* et nous entraîne dans un vertige canin inattendu.

Plusieurs films et vidéos font contrepoint à ce bestiaire étrange, dont le chef d'œuvre de Fischli/Weiss, *Le droit chemin*, qui nous emmène dans un univers à la fois poétique, loufoque et bucolique et empreint de questions existentielles.

Les collisions sont aussi d'ordre visuel, lorsque la fine structure graphique des sculptures de cerfs de Didier Marcel ou la fragile transparence de l'armure de Patrick Neu font face aux imposantes tapisseries qui découpent l'espace. Les sculptures de Laurent Le Deunff - mammoth en papier mâché et trompes d'éléphant emmêlées telles des trophées de chasse impuissants - entrent en résonance avec les animaux naturalisés provenant des collections du musée.

Cet univers de la chasse ou de l'animal-objet de curiosité remet également en perspective le château et son histoire, avec les nombreux animaux que comptait le parc, daims, chevaux, ainsi qu'un ours gardé en cage dans le parc à l'époque où la famille Menier possédait le domaine de Rentilly, sans oublier la présence d'un pingouin –histoire véridique ou légende ? – et l'existence de la *Salle des trophées* où se réunissaient les Menier après la chasse.

Dès l'ouverture en 2006 du Parc culturel de Rentilly, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a engagé un partenariat avec le frac île-de-france pour diffuser l'art contemporain sur son territoire. La réhabilitation du château a permis – sur l'initiative du frac – de développer un projet hors norme : confier cette réhabilitation à un artiste, Xavier Veilhan - accompagné des architectes Elisabeth Lemercier et Philippe Bona et du scénographe Alexis Bertrand - pour faire du château à la fois une véritable œuvre d'art et un lieu totalement adapté à la présentation d'œuvres d'art.

Avec le plateau à Paris, le château de Rentilly devient ainsi un deuxième lieu d'exposition pour le frac, à Rentilly, dont la programmation est axée sur la présentation de sa collection ainsi que celle d'autres collections invitées, publiques ou privées, françaises ou étrangères. Le Parc culturel de Rentilly s'insère pleinement dans la politique de diffusion culturelle, accessible et qualitative, menée par Marne et Gondoire. Ce nouveau site devient ainsi un lieu de référence et de visibilité des patrimoines contemporains unique en France.

Parc culturel de Rentilly/ frac île-de-france, le château

Adresse

Domaine de Rentilly
1 rue de l'Etang
77600 Bussy-Saint-Martin
Tél. : 01 60 35 43 50

Jours et heures d'ouvertures

Mercredi et samedi 14h30 - 17h30
Dimanche 10h30-13h et 14h30-17h30

Le château sera fermé du 16 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclus.

Accès

RER A arrêt Torcy puis à pied (15 minutes) ou bus PEP'S ligne 21 (arrêt Rentilly) ou lignes 46/25/13 (arrêt Cèdre)
Les samedis et les dimanches, des navettes AMU font la liaison entre le RER A Torcy (arrêt de bus PEP's 21) et le Parc culturel, à partir de 14h et toutes les 20 minutes.

Entrée libre